

ANNEXE 2
Frais pour services éducatifs, frais afférents et services accessoires
à l'exclusion des frais de service de garde
Paiements par chèques postdatés 2020-2021

DESCRIPTION	DATES DE PAIEMENT			Total annuel
	1 ^{er} sept 2020	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} avril 2021	
PRIMAIRE (5e année)	\$	\$	\$	\$
Services éducatifs	1 125	1 125	1 125	3 375
Frais afférents:				
▪ Voir annexe 2.1	205	0	0	205
▪ Services aux étudiants et assurance-accident	30	0	0	30
Total avant surveillance des diners	1 360	1 125	1 125	3 610
Surveillance des diners (facultatifs)	200	200	200	600
Total, incluant surveillance des diners	1 560	1 325	1 325	4 210

Fonds de développement : Un montant pour le fonds de développement *, **non remboursable**.

Selon le cas :

- 100\$ pour le 1^{er} enfant
- 75\$ pour le 2^e enfant
- 50\$ pour le 3^e enfant et les suivants

*Fonds mis en place pour le développement de projets spécifiques annoncés annuellement.

APESA	150	0	0	150
Chèque libellé au nom de : APESA				

Important : Chèques libellés au nom de : École Sainte-Anne.

Des frais de 30\$ seront portés à votre compte advenant un retour de votre paiement par chèque.